

UE 3 Formation de l'interprète et professionnalisation

Niveau d'étude
Bac +4

ECTS
15 crédits

Composante
**Sciences
Humaines et Arts**

Période de l'année
Semestre 2

Présentation

Description

L'UE est consacrée à la pratique instrumentale individuelle et collective. Elle comprend à la fois des séances de travail encadrées par des musiciens professionnels, de la production et de la diffusion artistique. Un enseignement sur les traités instrumentaux complète la formation.

Objectifs

La spécialisation du jeu instrumental en fonction des différentes esthétiques et l'aptitude au travail en groupe seront au cœur de la formation. Un suivi individualisé de l'étudiant l'aide à définir ses objectifs professionnels dans des contextes divers d'exercice des métiers d'interprète : concerts, spectacles, enregistrements audio ou vidéo, médiation musicale, enseignement.

Heures d'enseignement

CM	CM	18h
TD	TD	32h
P-Proj	Pédagogie par projet	40h

Pré-requis obligatoires

Niveau instrumental correspondant à une fin de premier cycle supérieur (Diplôme national supérieur professionnel de musicien ou Bachelor d'interprète).

Intérêt manifeste pour l'interprétation historiquement informée dans les champs esthétiques des musiques anciennes et/ou classiques et romantiques.

Liste des enseignements

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Pratique instrumentale	EC		12h		
Musique de chambre	EC		20h		
Récital solo et ensembles	EC				
Production et diffusion artistique	EC				
Etude des traités	EC	18h			

UE = Unité d'enseignement

EC = Élément Constitutif